

7^{ème} Conseil d'Administration de l'Etablissement public interdépartemental

Jouy-en-Josas

Mardi 23 janvier 2018

Introduction par Patrick Devedjian,

Président de l'EPI

Mes chers collègues,

Bienvenue à tous pour ce 7^{ème} Conseil d'Administration de notre Etablissement Public Interdépartemental.

D'abord je tiens à adresser, à ceux que je n'aurais pas encore salués en ce début d'année, tous mes vœux pour 2018.

Et pour nos territoires, pour les villes des Hauts-de-Seine et des Yvelines, pour les élus locaux qui en constituent le socle, je souhaite que 2018 soit ardente pour la liberté, pour cette décentralisation heureuse qui a fait de la banlieue parisienne autre chose qu'une banlieue dortoir. Cette décentralisation sur laquelle la haute administration ne pense qu'à revenir, et que nous allons défendre de toutes nos forces en 2018.

Ce matin nous accueillons le Préfet Leblond, qui présentera les conclusions du Conseil de Développement Durable Interdépartemental, sur les relations entre la société civile et nos deux départements.

Seul le prononcé fait foi

Nous examinerons ensuite notre budget primitif pour 2018, dans la droite ligne des orientations dont nous avons débattu en décembre dernier, et que vous connaissez.

En 2018, nos crédits de fonctionnement s'élèvent à près de 15,5 M€, dont plus de 14,6 M€ pour l'entretien et l'exploitation de la voirie, notre plus gros poste de dépenses.

Avec cette structure interdépartementale opérationnelle depuis 2 ans, nous apportons la preuve d'une réforme simple, audacieuse, connectée avec le réel et à bonne distance du terrain, sans avoir besoin d'inventer des usines à gaz comme les EPT, et sans faire dépenser 1 centime au contribuable.

A bon entendeur...

Mes chers collègues, nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.